

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 06 Avril 2012

Présents: GARRON Jean- Marie , CRUZ Marie-Louise, GARRON Patricia, CASTOR Violette , CONSTANS Noël, CONSTANS Serge, MARGUET Michel, MESSENGER Daniel, ROUVIER Daniel,

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Les comptes administratifs 2011 sont adoptés à l'unanimité pour :

-Budget communal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2010	287 279.89	+ 1 222 917.85
Résultat Ex 11	+ 198 748.92	- 191 614.04
Intégration des résultats CDE	+ 671.77	+ 199.10
Résultat de clôture 2011	+ 486 700.58	+ 1 031 502.91

-Budget eau-assainissement

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2010	+3 363.36	+ 50 595.56
Résultat Ex 11	+ 2 168.80	+ 18 631.13
Résultat de clôture 2010	+ 5 532.16	+ 69 226.69

- Budget C.C.A.S

	FONCTIONNEMENT
Résultat de clôture 2010	+ 1 555.90
Résultat ex 2011	+ 200.00
Résultat de clôture 2011	+ 1 755.90

- Budget C.D.E

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de clôture 2010	+ 671.77	+ 199.10
Résultat ex 2011		
Résultat de clôture 2011	+ 671.77	+ 199.10

2. COMPTE De GESTION du TRESORIER

Le Conseil municipal adopte les comptes de gestion du Trésorier pour l'exercice 2011 , dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

3. VOTE du TAUX de la FISCALITE DIRECTE LOCALE

-Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes d'habitation, taxes foncières bâti et non bâtis, de la CFE, et des allocations compensatrices revenant à la commune et de la compensation relais

- Considérant le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget

M. le Maire propose le maintien des taux de la fiscalité à savoir :

- <i>Taxe d'Habitation</i>	16.12 %
- <i>Foncier bâti</i>	5.10 %
- <i>Foncier non bâti</i>	94.69 %
- <i>Cotisation Foncière des entreprises</i>	32.55%

4. VOTE du TAUX de la TAXE d'ENLEVEMENT des ORDURES MENAGERES

Le conseil municipal FIXE le taux de la TEOM pour 2012 à **9.00 %**.

5. BUDGET PRIMITIF 2012:

Le conseil adopte le budget primitif de la **commune** comme suit

INVESTISSEMENT : Recettes / Dépenses 2 027 456.49 €

FONCTIONNEMENT : Recettes / Dépenses 1 046 37.58 €

Des **services eau-assainissement** comme suit :

INVESTISSEMENT : Recettes / Dépenses 97 389.69 €

EXPLOITATION : Recettes / Dépenses 126 892.16 €

Du **C.C.A.S.** comme suit

FONCTIONNEMENT : Recettes / Dépenses 1 755.90 €

6. REAMENAGEMENT du COURS SADI -CANOT : DEMANDE de SOUTIEN FINANCIER REGIONAL

Le Conseil Municipal **est favorable** à la mise en œuvre du projet De réaménagement du Cours Sadi-Carnot, **approuve** le projet pour un montant HT de 213 375.00 € **sollicite** Le soutien financier du Conseil Régional par l'attribution d'une subvention

7. QUESTIONS DIVERSES :

- Droit de préemption Urbain : La commune ne préempte pas les biens suivants :
Les Adrets C 459 , C 463

La séance est levée à 21 h 30

Vu pour être affiché le Vendredi 13 Avril 2012, conformément aux prescriptions de l'article -L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.